



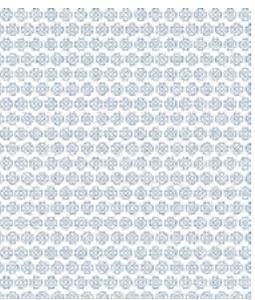
RAPPORT ANNUEL 2021



RAPPORT ANNUEL 2021

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE	2
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	4
PROGRAMMES	7
PHILIPPINES	8
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	10
TCHAD	12
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	14
RAPPORT FINANCIER	20
L'ÉQUIPE FSD FRANCE	36
HISTORIQUE PAR PROGRAMME	38



COORDONNÉES

Association FSD France
Athéna 1 Archamps Technopole
72 rue Georges de Mestral
74160 Archamps, France

+33 4 50 87 60 50
info@fsdfrance.fr
www.fsdfrance.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

 @FSDFrance.fr
 @FSD France

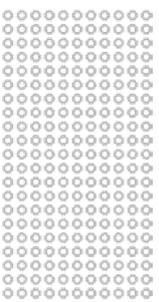
SOUTENIR NOTRE ACTION!

VIREMENT BANCAIRE
NOM DE LA BANQUE : Banque Laydernier
ADRESSE : 1-3 avenue de Ternier, 74162
Saint Julien-en-Genevois
NOM DU COMPTE : FSD France
N° DE COMPTE : 10228 02869 148109 002 00
IBAN : FR76 1022 8028 6914 8109 0020 052
BIC : LAYDFR2W

RAPPORT ANNUEL 2021

L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE



L'association FSD France œuvre pour un avenir plus sûr pour les populations touchées par les conflits armés et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines antipersonnel et les munitions non explosées et le soutien à des processus de paix.

Basée à Archamps (Haute-Savoie), l'organisation est apolitique, sans but lucratif et reconnue comme œuvre d'intérêt général. Son statut d'association est régi par la loi 1901.

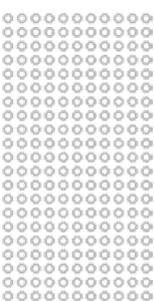
FSD France a été fondée en 2008 par des professionnels de la lutte antimines et de l'action humanitaire. Son spectre d'activités s'est depuis élargi mais son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par les conflits en cours ou les vestiges de guerre du passé. Au cours des 13 dernières années, FSD France a mené des opérations dans cinq pays: Liban, Angola, Philippines, République centrafricaine et Tchad.

L'association FSD France fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec la Fondation suisse de déminage (FSD), une ONG humanitaire basée à Genève (Suisse), qui met en œuvre ses projets sur le terrain.

RAPPORT ANNUEL 2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Chères membres, chers membres,

Cette année encore, FSD France s'est mobilisée pour apporter une aide humanitaire et un soutien au développement et à la paix dans trois contextes marqués par la guerre et l'instabilité, sur deux continents.

Malgré les défis logistiques et ralentissements liés à la pandémie de Covid-19, nos équipes sur le terrain ont pu mettre en œuvre les activités humanitaires prévues avec succès. Je les remercie infiniment de l'engagement et de la flexibilité dont ils ont fait preuve durant ces mois délicats.

En République centrafricaine, 2021 a été l'année de la maturité pour nos projets d'appui au processus de paix et de soutien aux communautés. Après un début d'année marqué par des troubles consécutifs aux élections de décembre 2020, nos équipes à Bangui et à Bouar ont pu rapidement reprendre leurs activités de réhabilitation de camps et de soutien socio-économique et remplir les objectifs fixés.

Au Tchad, le projet de renforcement des compétences nationales en matière de déminage a été conduit à terme en fin d'année avec de bons résultats.

Aux Philippines enfin, nos équipes ont poursuivi leurs efforts de sensibilisation auprès des communautés locales afin de prévenir les explosions accidentelles et se sont rendus dans des cen-

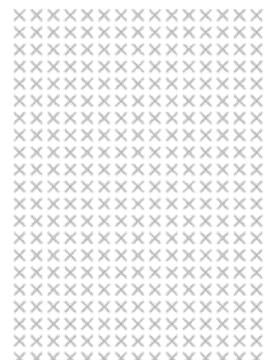
taines de villages potentiellement contaminés par des engins explosifs pour y mener des enquêtes.

Au niveau organisationnel, FSD France a progressé vers un renforcement institutionnel, avec le recrutement de plusieurs spécialistes en communication. En novembre, l'équipe FSD France est par ailleurs venue à la rencontre du public lors du salon des métiers de l'humanitaire Soliway, à Annemasse. De précieux contacts ont été noués et des échanges fructueux menés.

Forte de l'expérience acquise ces dernières années et de ces nombreux projets menés à bien, FSD France aborde les opportunités et défis que réserve 2022 avec sérénité et enthousiasme.

Je remercie chaleureusement nos donatrices et donateurs, qui nous ont permis cette année encore de contribuer à offrir la promesse d'un avenir plus sûr pour les populations affectées par les mines, les restes explosifs, et l'instabilité.

Hansjörg Eberle
Président de FSD France



**En 2021, nos expert·es ont
contribué à façonner un
monde plus sûr.**

RAPPORT ANNUEL 2021

PROGRAMMES

2021



PROGRAMMES/

PHILIPPINES

DÉMINAGE

SENSIBILISATION

SOUTIEN AU
PROCESSUS DE PAIX



111 villages

potentiellement contaminés ont
été inspectés par la FSD France

25'747

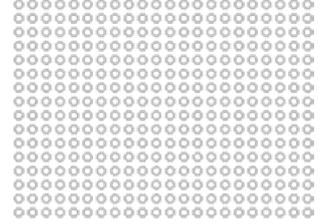
personnes

ont participé aux sessions de
sensibilisation de FSD France

L'île de Mindanao, au sud des Philippines, connaît depuis des décennies un conflit d'intensité variable entre différents groupes rebelles et le gouvernement philippin. Chaque période de combats a laissé derrière elle son lot de munitions non explosées ou abandonnées, mettant en danger la vie des populations de la région. A la suite d'un certain nombre d'accords de paix signés avec les deux principaux groupes rebelles et le gouvernement, l'évolution vers l'autonomie de la région s'est accélérée. Dans ce contexte, FSD France a été encouragée à élaborer un programme de lutte antimines impliquant une collaboration des parties au processus de paix, afin de retisser un lien de confiance entre elles tout en déminant la région.

En 2019, après plus de 50 ans de conflit et suite à un référendum, la partie musulmane de l'île de Mindanao a obtenu son autonomie et est officiellement devenue la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane. Présente dans le pays depuis 2005, FSD France a continué d'appuyer le processus de paix dans cette région tout au long de l'année 2021 via différentes activités de lutte antimines.

Le projet de sensibilisation aux dangers des mines a continué, avec près



de 26'000 personnes ayant participé à l'une des 595 sessions organisées dans les villages et écoles. En raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, les campagnes de sensibilisation en ligne via le réseau social Facebook ont été poursuivies.

Sur l'île de Mindano, FSD France est également chargée de réaliser des enquêtes dans les localités suspectées d'être contaminées par des munitions non explosées. Ces engins explosifs sont devenus de plus en plus fréquents ces dernières années et reproduisent les technologies rencontrées en Irak ou en Syrie. FSD France a inspecté 730 villages en 2021 et, lorsque la présence d'engins explosifs a été confirmée, a facilité l'intervention des forces armées philippines pour leur neutralisation.

Outre ces enquêtes, FSD France joue de facto le rôle de centre d'action antimines dans la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane. Elle fournit des conseils et une assistance technique aux autorités locales pour la planification et à hiérarchisation des tâches de lutte antimines, et conserve toutes les informations sur les zones contaminées, les incidents et les interventions de déminage dans une base de données cartographique. Enfin, dans la mesure du possible, elle coordonne l'assistance aux victimes par l'intermédiaire d'organisations telles que le Comité international de la Croix-Rouge.

À terme, l'objectif est que la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane dispose de son propre centre d'action antimines afin de coordonner la localisation et l'élimination des engins explosifs par les différentes organisations de déminage présentes dans la région. Dans cette perspective et en partenariat avec l'ONG locale Philippines Campaign to Ban Landmines, FSD France aura pour tâche de passer le flambeau à cette future entité. En décembre 2020, FSD France a reçu une nouvelle subvention lui permettant de poursuivre son travail de soutien à la paix dans la région jusqu'à fin 2022.

Le programme de FSD France aux Philippines est soutenu par l'Union européenne et la Ville de Genève.



Aux Philippines, les équipes de sensibilisation aux risques de FSD France doivent souvent parcourir de longues distances dans des environnements difficiles pour atteindre des villages isolés.

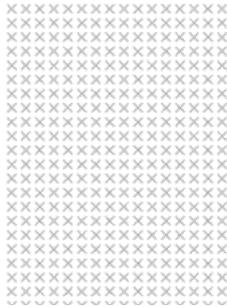


PROGRAMMES/

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SOUTIEN AU
PROCESSUS DE PAIX

ASSISTANCE SOCIO-
ÉCONOMIQUE



23 bâtiments

construits/rehabilités à Bouar

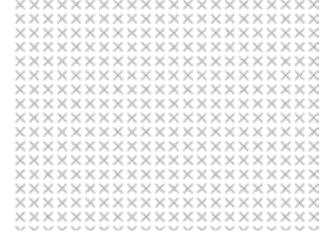
20 entreprises

locales contractées pour les
travaux

Marquée par des décennies de violence et de troubles politiques, la République centrafricaine est retombée dans la guerre civile début 2013. Un Centrafricain sur quatre a dû fuir son foyer. La pauvreté est endémique et la majorité de la population n'a pas accès aux services essentiels. En 2019, l'État centrafricain a signé un accord de paix avec les principaux groupes rebelles du pays. L'objectif est maintenant de rétablir l'autorité de l'État sur tout le territoire afin de garantir sécurité et stabilité à la population. FSD France participe à ces efforts de paix via différents projets à Bangui et Bouar, et fournit un soutien socio-économique aux communautés vulnérables.

Malgré la signature d'un accord de paix en 2019 entre le gouvernement centrafricain et les 14 principaux groupes armés du pays, plus de la moitié du territoire échappe encore au contrôle de l'État. Afin de stabiliser l'ensemble du pays, permettre le retour des déplacés et relancer l'économie locale, un processus de réforme du secteur de sécurité et de Démobilisation, Démilitarisation et Réintégration (DDR) a été lancé avec l'appui de l'Union européenne.

Dans ce contexte, FSD France a été mandatée pour la rénovation de bâtiments gouvernementaux et le renforcement des capacités administratives du pays. Il s'agit notamment de la construction et de l'entretien de plu-



sieurs camps qui permettront d'assurer la présence de forces de sécurité nationales dans toute la République centrafricaine, dans l'objectif d'une paix durable.

En 2021, FSD France a finalisé la seconde phase du projet de réhabilitation du camp de Bouar, où les forces de sécurité centrafricaines sont désormais installées. Bouar, seconde ville du pays, est située sur la route reliant le Cameroun à Bangui, la capitale. Assurer le contrôle de l'État dans cette zone est crucial pour garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens de première nécessité dans le pays. Plusieurs entreprises centrafricaines ainsi que des jeunes en formation dans le cadre de la "Jeunesse pionnière nationale", ont été associés aux travaux de FSD France. La confection de meubles, de linge de lit et de masques de protection a notamment été confiée à plusieurs organisations locales, dont l'association des femmes rurales de Bouar et le centre Londo Mo Louti, qui aide à la réinsertion de jeunes femmes, isolées ou victimes de conflits familiaux.

En parallèle, FSD France a continué à travailler sur un autre projet pour le désarmement et la réinsertion de plusieurs milliers d'ancien-nes combattant-es provenant de différents groupes rebelles. L'accord de paix de 2019 prévoyait en effet la création d'unités de patrouilles mixtes non-armées destinées à surveiller les couloirs de transhumance et les gisements miniers. FSD France a construit des camps pour le déploiement de ces Unités spéciales mixtes de sécurité à Bouar, Paoua et Ndele. Elle a en outre facilité le paiement de leurs allocations mensuelles, décidées avec l'Union africaine, à l'aide d'un logiciel de traçage biométriques des données.

Dans la capitale Bangui, FSD France a poursuivi le renforcement des capacités administratives et logistiques du ministère de la défense centrafricain afin d'appuyer effacement le déploiement global des forces de paix dans le pays. Dans le cadre du processus de DDR, FSD France a également fourni des formations (par exemple en menuiserie, en soudure et en mécanique) afin de soutenir la réintégration des ancien-nes combattant-es.

De plus, FSD France a profité de sa présence dans différentes régions du pays pour mener à bien des activités de développement socio-économique. Des enquêtes préliminaires ont ainsi été menées pour évaluer les besoins des communautés. Il en est ressorti que le besoin le plus urgent, dont l'impact serait fort et durable sur la population, était le soutien à l'éducation. En 2021, FSD France a ainsi entrepris la construction et rénovation de plusieurs écoles, jardins d'enfants et orphelinats à Bangui et à Bouar. FSD France a également proposé des formations (en couture, en menuiserie, en construction...) afin de créer des opportunités d'emploi pour les communautés. Un travail d'amélioration de l'accès à l'eau potable a été mené avec le forage de puits et l'installation de pompes.

Le programme de FSD France en République centrafricaine est soutenu par l'Union européenne et diverses fondations privées.



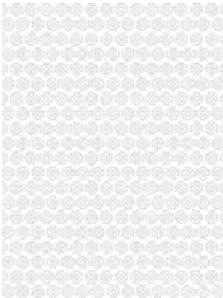
En 2021, FSD France a travaillé à l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour les communautés locales de Bouar en creusant des forages et en installant des pompes à eau.



PROGRAMMES/

TCHAD

RENFORCEMENT
DES COMPÉTENCES
NATIONALES



©Photo: Gwenn Dubourthoumieu

4 ONG

travaillent conjointement pour
un Tchad sans mines

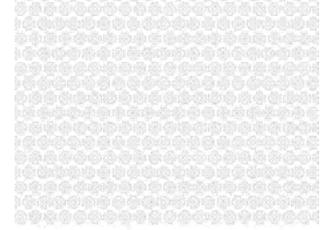
2025

l'année où le Tchad a pour
objectif d'être totalement
décontaminé

Le Tchad est l'un des pays les plus touchés par les mines et les restes explosifs de guerre en Afrique subsaharienne. Cette contamination date principalement du conflit avec la Libye entre 1978 et 1987 et de plusieurs guerres civiles. Plus de 3'250 personnes ont été blessées ou tuées dans des explosions accidentelles à ce jour. Les communautés nomades et les éleveur-euses de chameaux sont particulièrement menacés, risquant leur vie lorsqu'ils doivent traverser des zones contaminées. FSD France travaille depuis 2017 au Tchad dans le cadre d'un projet de consortium financé par l'Union européenne, intitulé PRODECO.

L'équipe de FSD France à N'Djamena a pour mission de soutenir l'autorité tchadienne responsable de la lutte contre les mines (HCND). Nos expert-es aident cette entité gouvernementale à élaborer une gestion et des politiques de déminage efficaces, ainsi qu'à mettre en place les mesures administratives, techniques et de gestion de l'information nécessaires pour faire de cette stratégie une réalité.

Les autres partenaires du consortium financé par l'Union européenne sont l'ONG locale SECADEV, qui s'occupe de l'assistance aux victimes de mines, et les ONG Mines Advisory Group et Humanity & Inclusion, responsables du déminage et de l'éducation aux risques des mines.



En 2021, FSD France a travaillé à la consolidation des compétences et connaissances administratives et logistiques que l'autorité tchadienne de lutte antiminées a acquises depuis 2017.

En outre, en collaboration avec le personnel tchadien du HCND, les expert-es de FSD France ont terminé la mise à jour de la base de données répertoriant les zones contaminées et les rapports d'actions de déminage mises en œuvre dans le pays. La base de données peut désormais être utilisée pour améliorer la coordination des actions de lutte antiminées du HCND et l'attribution des tâches à des opérateur-trices de déminage humanitaire.

FSD France s'est également attelée à fournir des formations et un coaching de la cellule d'intervention rapide de déminage du HCND.

Enfin, les expert-es de FSD France ont assisté le HCND dans l'accomplissement de ses obligations dans le cadre du traité d'Ottawa, en apportant un soutien dans la rédaction de la demande de prolongation du délai jusqu'en 2025 et en assistant conjointement à la 19^{ème} réunion des États parties à la Convention.

Le programme de FSD France au Tchad est financé par l'Union européenne.



©Photo: Gwenn Dubourthomieu

En 2021, les expert-es de FSD France ont finalisé la mise à jour de la base de données cartographiant les zones contaminées. Celle-ci peut maintenant être utilisée par les autorités tchadiennes pour la coordination du déminage.

RAPPORT ANNUEL 2021

2021

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (1/5)

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

ASSOCIATION FSD FRANCE

Athéna 1 - Site d'Archamps
72 rue Georges de Mestral
74160 Archamps, France



Siège social
3, rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte Servolex

Adresse postale
Soyole Technolec
BP 103/75
73370 Le Bourget-du-Lac



Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 851 592 Olanilieu

Tel. : +33 (0)4 79 26 41 17 - E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CROC Dauphiné-Sevère

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (2/5)

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

ASSOCIATION FSD FRANCE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de l'association FSD FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Siège social
3, Rue Laz du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 103 75
73370 Le Bourget-du-Lac



Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 11 17 - E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la ORCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (3/5)

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification du Rapport Annuel en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels. La vérification de ce rapport usuellement amené à être présenté aux membres de l'association fera, le cas échéant, l'objet d'un rapport complémentaire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime



Siège social
3, Rue Laz du Mont Denis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 103 75
73370 Le Bourget-du-Lac



Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 691 592 Chambéry

Tel. : +33 (0)4 79 26 11 17 - E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la ORCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (4/5)

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Siège social
3, Rue Laz du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 103 75
73370 Le Bourget-du-Lac



Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 691 592 Chambéry

Tel. : +33 (0)4 79 26 11 17 - E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la ORCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (5/5)

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 22 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes,
BRUIJNSE EXPERT-COMPTABLE ET
COMMISSAIRE AUX COMPTES SARL.

Signé électroniquement le 22/04/2022 par
Antoine Bruijnse



Représentée par Antoine BRUIJNSE,
Commissaire aux Comptes et co-gérant.



Siège social
3, Rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte-Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 103 75
73370 Le Bourget-du-Lac



Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 11 17 - E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la ORCC Dauphiné-Savoie

5/5

RAPPORT ANNUEL 2021

2021 RAPPORT FINANCIER

BILAN (1/4)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I				

BILAN (2/4)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 205 604		1 205 604	649 751
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 006 433		4 006 433	12 347 004
Charges constatées d'avance				
Total II	5 212 036		5 212 036	12 996 755
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations (Ecart de conversion - Actif (V))				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 212 036		5 212 036	12 996 755

BILAN (3/4)

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	334 227	264 935
Excédent ou déficit de l'exercice	33 992	69 292
Situation nette (sous-total)	368 219	334 227
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	368 219	334 227
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 886 071	12 436 835
Total II	3 886 071	12 436 835

BILAN (4/4)

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	844 898	210 234
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 460	9 285
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 265	116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 123	6 058
Produits constatés d'avance		
Total IV	957 746	225 693
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 212 036	12 996 755

COMPTE DE RÉSULTAT (1/3)

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	30	30
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
Produits de tiers financeurs	2 212 671	17 192 305
Concours publics et subventions d'exploitation	2 212 671	17 192 305
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	12 436 835	905 754
Autres produits		
Total I	14 649 536	18 098 089
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	9 593 414	4 912 504
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	755 906	391 258
Charges sociales	376 031	265 541
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 886 071	12 436 835
Autres charges	703 897	370 360
Total II	15 315 319	18 376 497
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-665 783	-278 408

COMPTE DE RÉSULTAT

(2/3)

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	703 897	370 360
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	138	26
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	43 275	10 614
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	747 311	381 000
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change	43 140	33 263
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV	43 140	33 263
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	704 170	347 737
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	38 387	69 329

COMPTE DE RÉSULTAT

(3/3)

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	18	34
Sur opérations en capital	4 378	
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		2
Total VI	4 396	36
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-4 396	-36
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	15 396 847	18 479 089
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))	15 362 855	18 409 797
EXCEDENT OU DEFICIT	33 992	69 292
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

RAPPORT ANNUEL 2021

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association ont été établis conformément au règlement ANC n°201403 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, en tenant compte des dispositions du règlement ANC n°201806.»

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable
Aucune contribution volontaire en nature au titre de l'exercice 2021.

Informations relative à la crise sanitaire COVID19 :

Tout le personnel du siège de FSD France ainsi que le personnel de l'unité de soutien financier et administratif à Manille aux Philippines travaille depuis leur domicile depuis le début de la crise Covid-19.

Exceptée une extension de leur durée d'exécution, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur les subventions déjà allouées.

La continuité des projets n'est pas mise en question par les bailleurs de Fonds.

Autres éléments significatifs

But de l'association :

L'association FSD France est à la base une organisation de l'action antimines. Ces collaborateurs sont recrutés localement et formés par leurs soins. Ces formateurs sont des experts reconnus sur le plan international pour leurs compétences professionnelles. Le but est donc de mettre en avant le savoir faire unique de ces collaborateurs et le courage des femmes et des hommes qui oeuvrent chaque jour à travers le monde à l'éradication du fléau des mines et des résidus explosifs de guerre.

L'association ne poursuit aucun but lucratif.

NOTES SUR LE BILAN (1/3)

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES

LE TOTAL DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 1 205 604 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 205 604	1 205 604	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 205 604	1 205 604	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Produits à recevoir	1 165 859
TOTAL	1 165 859

NOTES SUR LE BILAN (2/3)

FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	264 935	69 292		334 227
Résultat de l'exercice	69 292	33 992	69 292	33 992
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	12 436 835		8 550 764	3 886 071
Total fonds associatifs	12 771 062	103 284	8 620 056	4 254 290

NOTES SUR LE BILAN (3/3)

ETAT DES DETTES

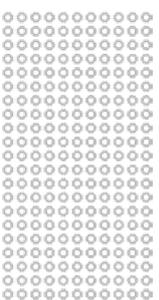
LE TOTAL DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 957 746 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	844 898	844 898		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 460	23 460		
Dettes fiscales et sociales	8 265	8 265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	81 123	81 123		
Produits constatés d'avance				
Total	957 746	957 746		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(**) Dettes envers les associés				

CHARGES À PAYER

	Montant
Fourniss factures non parvenues ach	23 460
Divers - charges à payer	81 123
TOTAL	104 583

AUTRES INFORMATIONS



FSD facture initialement à la FSD France 7 % de frais généraux pour ses services, conformément à l'accord de partenariat entre la FSD et FSD France.

En 2021, la direction a estimé qu'en raison de l'augmentation substantielle du volume des activités opérationnelles de FSD France, le coût des services fournis par la FSD à FSD France n'est plus couvert par les dispositions du précédent accord de partenariat.

Par conséquent, le contrat de partenariat a été modifié au cours de l'exercice.

Sur la base du nouvel accord de partenariat FSD France prend en charge 75% du total des frais généraux perçus en 2021 auprès des différents donateurs du projet pour la fourniture de tous les services de back-office nécessaires par FSD.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2021

Variation des Fonds dédiés issue de :	A l'ouverture de l'Exercice		Montant global après changement de méthode lié à l' ANC 2018-06	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'Exercice	
	Montant Global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l' ANC 2018-06			Montant Global	dont remboursements		Montant Global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention Exploitation Organismes									
Projet									
CA1600									
CA1700			374 843,36		374 843,36			0,00	
CA1800			8 491 020,69	3 644 164,16	8 491 020,69			3 644 164,16	0,00
CA1900			2 628 987,70						
PH1910			941 983,06	241 906,88	941 983,06			241 906,88	0,00
TOTAL	0,00	0,00	12 436 834,81	3 886 071,04	12 436 834,81	0,00	0,00	3 886 071,04	0,00

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS

Code Subvention interne	TD130000/CHAD/EC	PH140000/Min-danao/EC	PH191000/Min-danao/EC	CA160000/CAR/EC	CA170000/CAR/EC	CA180000/CAR/EC	CA190000/CAR/EC
Objet de la subvention	Appui au déminage, au développement et à la protection sociale des personnes vulnérables (PRODECO)	Mine Action Support to Strengthen Peace and Stability in Mindanao.	Mine Action for Trust and Normalisation in Bangsamoro	Soutenir a Bouar, dans le nord-ouest du pays, la mise en oeuvre du concept d'Armée de Garison	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des Forces Armées Centrafricaines en soutien à la mise en oeuvre du concept d'armée de garnison	Support to the Special Mixed Security Units (USMS) in the Central African Republic	Soutenir à Bouar, dans le nord-ouest du pays, la mise en oeuvre du concept d'Armée de Garnison (Phase II)
Code Subvention	T05-EUTF-SAH-TD-06-01	ICSP/2018/398-196	ACA/2020/418-647	ICSP/2018/401-483	IFS/2018/401-558	FED/2020/415-114	ICSP/2020/418-431
Période Subvention	12 Septembre 2017 au 11 septembre 2021 (48 mois)	1er Aout 2018 - 31 Juillet 2020 (24 mois)	01 Décembre 2020 - 30 Novembre 2022 (24 mois)	29 Octobre 2018 - 27 Avril 2020 (18 mois)	6 Décembre 2018 - 5 Décembre 2021 (36 mois)	01 Juillet 2020 - 31 Juillet 2022 (25 mois)	01 September 2020 - 30 November 2021 (15 mois)
Extention contrat	12 septembre 2021 au 31 mars 2022 (7 mois)	01 Aout 2020 - 30 November 2020 (4 mois)		28 Avril 2020 - 27 Décembre 2020 (3 mois opération; 5 mois suspendu du 25 Juillet au 20 Décembre 2020)			
Montant Subvention contractuel	EUR 22,750,000 (Consortium Budget) EUR 3,154,147 accordé à FSD France.	EUR 1,500,000	EUR 2,000,000	EUR 4,200,000	EUR 3,250,000	EUR 15,534,118.12	EUR 3,500,00.00
1er pre-financement	EUR 1,022,242.00 (reçu le 27.02.18)	EUR 832,809.03 (reçu le 24.08.18)	EUR 993,365.18 (reçu le 03.12.20)	EUR 2,736,134.75 (reçu le 03.12.18)	EUR 1,237,115.58 (reçu le 27.12.18)	EUR 9,543,442.73 (reçu le 20.07.20)	EUR 3,068,083.00 (reçu le 25.11.20)
Préfinancement supplémentaire (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 630,186.00 (reçu le 17.02.19) EUR 664,988.32 (reçu le 26.06.20) EUR 521,315.98 (reçu le 16.03.21)	EUR 517,190.97 (reçu le 22.01.20)	EUR 796,813.16 EUR 9,821.66	EUR 1,043,865.25 (reçu le 14.04.20)	EUR 942,130.96 (reçu le 17.02.20) EUR 522,271.74 (reçu le 19.03.21)	EUR 4,437,263.58	-
Paiement final(sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 315,414.70	EUR 123,124.27 (reçu le 16.08.21)	EUR 200,000.00	EUR 418,933.33 (reçu le 04.11.21)	EUR 548,481.72	EUR 1,553,411.81	EUR 431,917.00
=> Subvention à recevoir	185 460,14 €				548,481.72		EUR 431,917.00
=> Subvention perçue d' avance			241 906,88 €			3 644 164,16 €	

TOTAL REPORT FONDS DEDIES : 3 886 071,04 €

RAPPORT ANNUEL 2021

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

BUREAU

Hansjörg Eberle, président
Benedikt Truniger, vice-président
Friedrich Meyer, trésorier
Olivier Shu
Alexandra Brutsch

ORGANE DE RÉVISION

Bruijnse Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes
EURL. 3 Rue Lac du Mont Cenis Bâtiment Supernova (Savoie
Technolac), 73290 La Motte-Servolex.

PERSONNEL SIÈGE

Orlane Lagarde, Spécialiste en communication
Océane Allaire, Production multimédia
Cyril Ruiz, Webmaster

PERSONNEL SIÈGE À TEMPS PARTIEL

Matthew Wilson, Chef des opérations
Alexander van Roy, Chef adjoint des opérations
Alexandra Brutsch, Cheffe de la communication
Maximilian Wagner, Responsable de la collecte de fonds et de
la communication

PHILIPPINES

Adzhar Baluan, Akmad Musa, Akmad Gandawali, Alfredo
Lubang, Arsenio Labajo, Craig Dreghorn, Datu Sofeier Adil,
Elinor Angeles, Fairuss Ebus, Jamalia Camad, Jim Bim Alcaide,
Joselito Usman, Merlene Degay, Michael Ervie Camba, Moc-
tar Edzla, Mohalidin Suga, Monah- Alim Datumanong, Naila
Edzra, Namra Bagundang, Pasila Guiaman Jr., Paul Anthony
Davies, Pendatun Datumanong, Rex Daag, Sherwin Ulama,
Sittie Fairodz Abutazil, Sonny Romasanta, Suhaima Sablani,

Thong Maidumama

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Abdon Romaric Bayani li Yaira Tounametouya, Angeline So-
maï, Anicet Parfait Phonze, Anna Mae Acosta, Arnaud Madon,
Chantal Le Berre, Christian Marie Pinelli, Christine Jane Lopez,
Christophe Roy, Corine Alda Audrey Enza-Yagaza, Edgard Nek-
pi, Edgard Chamberlain Tro, Eduard Salazar, Emilia Bokilisoua,
Emmanuel Namsio Chelmy, Eraclely Ndouba, Gabin-Fernand
Mbawa-Yetikoua, Gaétan Victorien Ngazo, Gerald Hubert
Ludet, Gnonhounou Romain Kpochan, Guy Bertin Djangoa,
Hamdan Acheck, Jack Eugene Andre Pierquin, Jean de Dieu
Nadjingar, Jean Richard Noël Colico, Jean-Louis Delaite, Jerry
Didier Loris Finoura Tokpo, José Mbissiangou, Mamadou Aou-
dou, Matthieu Basily, Maurice Le Grand Bengonda Mondele,
Médard Roselin Doanzoyen, Mélina Yamokosse, Moïse Feire-
ma, Nadège Gwladys Magbadja, Nour Ibrahim Mahamat,
Olivier Gaétan Melaine Morombaye, Patrick Martial Amoda
Tamas, Prince Alfred Patyanga Tita Mapati, Romeo-Boniface
Ngbaligaza, Service Dimitri Dila-Lem Oungoundo, Simon Gon-
do Koye, Simplicie Cherubin Namkoisse, Soleil Yanibada Nd-
intana, Syntyche Coretta Moussa Nawe, Trotsky Wildor Don-
gopandji, Vincent Philippe Christophe Bernard, Virginie Marie
Dodelin, Vivien Junior Gamana, Xavier Pierre Huguenel

TCHAD

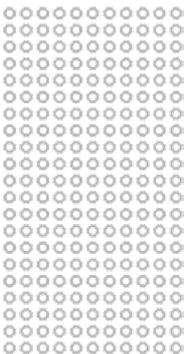
Bichara Hassan Hassan, Boulama Boubakary Al-hadji, Euge-
nio Balsini, Jean-Michel Chehab, Moussa Yves Delacroix, Ou-
mar Mahamat Hassan, Rodney Allah-Asra Nan-As-Guer

RAPPORT ANNUEL 2021

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

PAYS	DUREE	PROGRAMME	BUDGET (€)
ANGOLA	18.01.11 - 05.11.16	Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines	287'760
LIBAN	01.09.10 - 31.05.12	Démunage de sous-munitions au sud du pays	989'539
	15.02.08 - 31.12.08		650'000
PHILIPPINES	01.12.20 - 30.11.22	Action antimines. Appui visant à renforcer la paix et la stabilité dans le Bangsamoro	2'139'558
	01.08.18 - 30.11.20		1'500'000
	01.05.17 - 31.07.18		1'000'000
	01.09.15 - 30.04.17		1'350'000
	01.01.14 - 31.08.15		875'000
	01.11.12 - 31.12.13		552'098
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	01.09.20 - 30.11.21	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays (phase II)	3'500'000
	01.07.20 - 31.07.22	Soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS)	15'534'118
	06.12.18 - 05.12.21	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des forces armées centrafricaines en soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison	3'250'000
	29.10.18 - 27.12.20	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays	4'200'000
	16.01.17 - 15.09.18	Appui au Ministère de la défense centrafricaine dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense	3'200'000
	16.06.15 - 15.12.16		1'498'450
TCHAD	12.09.17 - 11.09.21	Soutien à l'autorité tchadienne responsable de la lutte antimines dans le cadre du consortium PRODECO	3'154'147
	12.09.21 - 31.03.22		



RÉSEAUX SOCIAUX

 @FSDFrance.fr

 @FSD France

SOUTENIR NOTRE ACTION!

VIREMENT BANCAIRE

BANQUE : Laydernier

ADRESSE : 1-3 avenue de Ternier 74162

Saint Julien/Genevois

NOM DU COMPTE : FSD France

N° DE COMPTE : 10228 02869 148109 002 00

IBAN : FR76 1022 8028 6914 8109 0020 052

BIC : LAYDFR2W

ÉDITION
Alexandra Brutsch
© 2021 FSD

PHOTOGRAPHIES
@FSD sauf mention
contraire

DESIGN
Polychrome
polychrome.ch

www.fsdfrance.fr